

	Compte rendu du Conseil de Faculté Séance du 16 avril 2018	
--	---	--

	Présent-e	Représenté-e (procuration)	Absent-e Excusé-e
<u>Personnalités extérieures</u>			
M. Bruno CATHALA, Premier président de la Cour d'appel de Douai ou sa représentante, Mme Isabelle LE BOUTOILLER-OPSAHL			X
Mme Evelyne MERCHEZ, représentante de syndicats	X		
M. Antony GAUTIER, représentant du Conseil municipal de Lille			X
M. Nicolas LEBAS, vice-président, représentant du Conseil régional			X
M. Patrick DELAHAY, Président du Centre de Formation Professionnelle des Avocats ou son représentant		Jean-Gabriel Contamin	
M. Salvatore DEIANA, représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie			X
M. Charles-Edouard MINET, représentant du Président de la Cour administrative d'appel de Douai	X		
Madame Brigitte MANGEOL, Directrice de l'Institut Régional d'Administration de Lille		Jean-Gabriel Contamin	
<u>Enseignant-e-s collègue A</u>			
M. Vincent CATTOIR-JONVILLE	X		
Mme Sandrine CHASSAGNARD		Aymeric Potteau	
M. Jean-Gabriel CONTAMIN	X		
Mme Audrey DARSONVILLE		Jean-Gabriel Contamin	
Mme Anne-Cécile DOUILLET	X		
Mme Christine LE CLAINCHE		Vincent Cattoir-Jonville	
M. Aymeric POTTEAU	X		
M. Denis VOINOT	X		
<u>Enseignant-e-s collègue B</u>			
M. Thomas ALAM	X		
Mme Annick BERTRAND-MELHEM	X		
Mme Annie BOTTIAU		Frédérique Le Doujet-Thomas	
M. Vincent DUPONT	X		
Mme MéliSSa HAUSSAIRE	X		
Mme Frédérique LE DOUJET-THOMAS	X		
M. Barnaby PELL	X		
M. Gilles TOULEMONDE	X		
<u>Collège AITOS</u>			
Mme Christelle CATELAIN	X		
M. Jean-Christophe DERIAU	X		
M. Eric FOURE	X		

M. Younès HADDADI	X		
Collège usagers			
M. Pierre AZE	X		
M. Anouar BENICHOU			X
M. Rémy BRETTON	X		
M. Octave BRICOUT			
Mme Claire CATHELAIN	X		
Mme Elodie CLOEZ	X		
Mme Angeline COUDEVILLE	X		
Mme Gersende COIFFARD	X		
M. Soazic FEUGERE	X		
M. Arman GHOLAMI	X		
Mme Elise SPICHT	X		
M. Thomas TRIQUET	X		
Membre avec voix consultative			
Un représentant de l'Institut de Criminologie			X
M. Bernard BOSSU, co-directeur de l'Institut des Sciences du Travail			X
M. Louis DE CARBONNIERES, directeur de l'Institut d'Etudes Judiciaires			X
M. Serge DAUCHY, Directeur de l'Ecole doctorale des sciences juridiques, politiques et de gestion			X
M. Tony DELETTREZ, responsable du service de scolarité	X		
M. Jean-Charles LOUCHE, chef des services administratifs	X		
M. Jean-Jacques MARTEL, co-directeur de l'ICEU - ICH			X
Mme Johanne SAISON, directrice de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale			X
M. Jean-Philippe TRICOIT, co-directeur de l'Institut des Sciences du Travail			X

Avant la réunion du Conseil, ses membres ont été conviés à une présentation des différents diplômes en formation initiale proposés par notre Faculté.

Chaque responsable pédagogique est ainsi invité.e à décrire l'offre de formation portée par ces diplômes, à en rappeler l'historique, à en dégager les points forts mais aussi à attirer l'attention du Conseil sur des difficultés spécifiques rencontrées dans le développement et enfin à faire part des projets qui animent les équipes pédagogiques.

Une large discussion est conduite tout au long des échanges.

Informations sur la procédure mise en œuvre en vue de construire un règlement intérieur de la Faculté

Monsieur le Doyen informe les membres du Conseil qu'il a confié à Monsieur Louche la mission de construire un projet de règlement intérieur, spécifique à notre Faculté et tenant compte de la création d'une Université fusionnée.

Dans l'immédiat, Monsieur Louche va lancer des investigations de parangonnage afin de recueillir les documents établis par d'autres composantes, au sein de notre Université et à l'extérieur.

Suivi de dossiers

→ Groupe de travail sur les questions de handicap

La désignation de Monsieur Vincent Dupont en tant qu'animateur de ce groupe de travail est acceptée à l'unanimité.

Font partie de ce même groupe : Mesdames Bottiau, Catelain, Cathelain, Coiffard, Le Clainche, Le Doujet-Thomas, Merchez et Messieurs Gholami, Haute et Pell.

S'y adjoindront des membres de l'Université spécialisés sur ces questions.

→ Budget

La compilation des budgets de différentes composantes de notre Université permet des comparaisons et va nourrir les échanges que Monsieur le Doyen aura à ce sujet avec le siège de l'Université.

→ Parcoursup

La mise en place des « oui si » a été repoussée par notre Faculté lors de la réunion précédente.

Suite à cette même réunion, il avait aussi été décidé que les responsables de formation auraient pour tâche de décider, après consultation, de la mise en place ou non de commissions de classement. Au terme de ces consultations, il a été décidé de ne pas constituer de commission de classement pour les formations d'AES et de science politique et d'en constituer une pour les formations de droit.

Pour certains membres, les incertitudes juridiques planant sur l'ensemble de la procédure Parcoursup rendent son application difficile, voire inopérante. Tout zèle serait alors contre-productif et suivre aveuglément les injonctions du siège de notre Université nous exposerait à nous fourvoyer dans une entreprise vouée à l'échec. D'autant qu'au regard des capacités d'accueil imposées par le Rectorat et de l'absence de « oui si », lesdits classements seraient inutiles.

Pour d'autres membres, c'est le bras de fer avec notre Université de tutelle qui serait contre-productif, les injonctions à l'orientation émanant au départ du ministère, en application d'un cadre voulu par le législateur. Abandonner tout classement parmi les candidatures à des décisions émanant de la seule Direction de notre Université risquerait selon eux de nous marginaliser au sein de l'Université fusionnée.

→ Organisation des examens

Monsieur le Doyen rappelle qu'un modus vivendi avait été au départ établi, qui permettait de concilier l'expression de la contestation de la loi « Orientation et Réussite des Etudiants » avec le fonctionnement normal de notre Faculté, y compris dans ses missions d'évaluation des acquisitions de connaissances.

Les perturbations liées aux grèves des transports avaient conduit à l'instauration de réponses pragmatiques, pour faciliter les déplacements et le séjour des étudiants lors des épreuves de la première session du second semestre. Des réunions rassemblant des étudiants de toute l'Université étaient autorisées, sous réserve de respecter les règles de fonctionnement du Campus.

Une de ces réunions s'étant soldée par le vote, puis un début de mise en œuvre, d'un blocage illimité du Campus, un ensemble de mesures a été mis en place en vue de permettre l'accès au Campus des étudiants devant passer leurs examens et d'éviter des violences entre ceux qui auraient voulu organiser un blocage et ceux qui auraient souhaité le déroulement des examens.

Une vive discussion s'engage sur les mesures mises en place, leur proportionnalité, leur efficacité et leurs conséquences.

Plusieurs membres du Conseil s'étonnent notamment d'un recours si important à la force policière et interrogent le fait que des policiers aient pu entrer sur le Campus ; importance qui pour d'autres se justifiait pleinement par la gravité des menaces proférées et inscrites sur les murs de la Faculté, invitant à la vengeance violente.

→ Postes contractuels

Monsieur le Doyen a sollicité l'arbitrage de notre Université, afin que les postes de contractuels en enseignement correspondent autant que possible aux besoins qui ont été remontés par les disciplines.

Dès à présent, il reçoit les félicitations de Monsieur le Professeur Potteau pour la transparence et la concertation avec lesquelles il a mené le dialogue avec les équipes pédagogiques concernées.

Débat et vote sur la modification de l'offre de formation en licence et en master, pour 2018 - 2019

Les modifications pédagogiques et docimologiques proposées pour les licences et les masters, et ce au titre de l'année universitaire prochaine, sont acceptées à l'unanimité, moins deux abstentions.

Elles sont reprises sur le tableau ci-dessous

Licences

Mention	Parcours	Semestre	UE	Modification demandée
Science politique	Science politique	S3	UE2 (3 choix parmi 7)	Changement d'intitulé le CM "French political sociology" à remplacer par « Political Thought »
Science politique	Science politique	S5	UE2 (3 choix parmi 7)	Changement d'intitulé : le CM "Issues of sustainable development" à remplacer par « Comparative Politics »
Science politique	Science politique	S6	UE2 (3 choix parmi 7)	Changement d'intitulé : le CM "Comparative politics in the developing world" à remplacer par « Sociology of international development »
Droit	Systèmes juridiques de l'Union européenne	S1 - S2 - S3 - S4 - S5 - S6		Changement du nom du parcours : Licence Droit parcours Systèmes juridiques de l'Union européenne à remplacer par parcours Droits européens
Droit	Systèmes juridiques de l'Union européenne	S4	UE1 (1 choix parmi 3)	Changement d'intitulé pour les 3 langues (initiation au droit civil en anglais, allemand, espagnol) à remplacer par Langue 1 (Initiation au droit pénal en anglais, en allemand et en espagnol)
			UE2 (2 choix parmi 7)	Remplacer 2 choix parmi 7 par 2 choix parmi 8 en ajoutant le CM "Droit spécifique en espagnol"
Droit	Systèmes juridiques de l'Union européenne	S5	UE1 (1 choix parmi 3)	Changement d'intitulé pour les 3 langues (initiation au droit des affaires en anglais, allemand, espagnol) à remplacer par Langue 1 (Initiation au droit civil en anglais, en allemand et en espagnol)

Masters

Mention	Parcours	Semestre	UE	Modification demandée
Droit des affaires	Juriste d'entreprise - management juridique des entreprises 1A	Création du M1 en apprentissage		Ouverture de l'apprentissage dès le M1 : parcours qui existait déjà en apprentissage au niveau du M2 mais qui ouvre dès le M1 à la rentrée 18/19 (validé par Formasup et la région)
Droit des affaires	Droit du sport 2A	S1 S2	Toutes les UE (sauf UE1 - S1)	Réagencement de la maquette : enseignements découpés en plusieurs / déplacement de cours entre UE et semestre Ajout de cours mutualisés avec des Masters de la Faculté des sports
Droit privé	Droit privé approfondi 2A	S1	UE 2 UE 3	Modification d'intitulés de plusieurs enseignements de l'UE3
		S2	UE 2	Modification de l'intitulé et de la modalité d'évaluation (note au lieu de résultat) de l'élément Stage du semestre 2 - UE 2

Droit privé	Droit des contrats et recouvrement de créances 2A	S1	UE 1 UE 3	Changement intitulé et volume horaire de 2 enseignements de l'UE1 Suppression d'un enseignement de l'UE3 Conséquences : nouvelle répartition des ects au sein des UE et entre les UE1 et 3
Droit privé	Etudes pénales et criminelles 2A	S2	UE 2	Correction d'une erreur de maquette qui existe depuis 15/16 : Stage OU mémoire (et non les 2 obligatoires) avec 15 ects à chaque élément pédago
Droit du numérique	Droit du cyberspace : technologies et innovations numériques 2A	S1 S2	UE1 UE1	Changement d'intitulé (et de contenu) de 2 enseignements pour dispenser un enseignement disciplinaire en anglais sur une autre thématique
Histoire du droit et des institutions	Histoire du droit et des institutions 2A	S1 S2	Unité d'ouverture Unité complémentaire Lille 3	Suppression du cours de 18h "perspective du droit et de l'histoire" du M2 DPGCP Suppression de cours de Lille 3 (Akkadien / Histoire Proche-Orient / Paléographie médiévale) Suppression de la mutualisation avec Lille 3 du cours de 18h "Paléographie moderne" : création du cours pour un volume de 10h CM à la FSJPS
Droit public	Droit de l'Union européenne 2A	S1 S2	UE1 UE3	Suppression du cours "Droit et contentieux de l'UE" mutualisé avec le M2 DPGCP Suppression de l'UE 2 recherche qui avait été acté pour 17/18 mais non prise en compte au moment de la saisie dans le COF (heures d'enseignement basculées de l'UE2 à l'UE1) Correction d'une erreur de maquette qui existe depuis 15/16 : Stage ET mémoire obligatoire
Droit public	Immobilier, Construction, Environnement, Urbanisme 2A	S1 S2	UE1 / UE3 UE 2	Changements d'intitulés d'enseignements Suppression des spécialités au S2 - passage de 4 à 7 cours par étudiant Intégration dans la maquette de l'épreuve du grand oral
Droit public	Finances et fiscalité publiques 2A	S1 S2	UE1 / UE2 UE 2	Cours rendus obligatoires / permutation cours entre S1 et S2 / suppression de cours mutualisés avec d'autres M2
AES	Droit et économie des ressources humaines 1A	S2	UE 1 Nouvelle UE	Nouvelle UE professionnelle avec stage obligatoire au semestre 2 - nouvelle répartition des ects entre cette nouvelle UE et l'UE1
AES	Direction et responsabilité dans le champ social 1A	S2	UE 1 Nouvelle UE	Nouvelle UE professionnelle avec stage obligatoire au semestre 2 - nouvelle répartition des ects entre cette nouvelle UE et l'UE1
Science politique	Master 1e année	S1 S2	UE1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6	Changements intitulés cours / suppression et création de cours / nouvelle répartition ects
Science politique	European Union Policies and Project Management 2A	S1	UE4 UE5	Suppression d'un cours et augmentation volume horaire d'un autre
Science politique	Métiers de la recherche en science politique 2A	S1 S2	UE2 UE1 - UE Libre	Suppression cours / changement intitulés / réattribution de certaines heures Nouvelle répartition des ects

Parole aux étudiant.e.s

Monsieur Thomas Triquet, assesseur étudiant, informe les membres du Conseil des menaces graves reçues sur le site de l'association ADESPOL2, et de l'intention qu'a l'association des étudiants en science politique de Lille 2 de porter plainte à ce titre. Il demande si une aide juridictionnelle peut être apportée par l'Université de Lille. Monsieur Minet lui indique que l'aide juridictionnelle ne peut pas bénéficier à une personne morale ; il est vivement encouragé à aller porter plainte sans retard auprès d'un commissariat.

Au terme de cette très longue réunion, Monsieur le Doyen remercie chacune et chacun de son attention et clôt la séance du Conseil de Faculté.